

Initiatives ministérielles

également l'effet d'avoir un gouvernement dans lequel on peut avoir confiance, et on a vu ça par la baisse du taux de chômage depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral.

[Traduction]

Qu'est-ce que cela a entraîné? Eh bien, en mars, le taux de chômage avait chuté à 10,6 p. 100. Bien entendu, il est encore beaucoup trop élevé, mais nous ne faisons que commencer. Il était de 11,1 p. 100 en février et le nombre d'emplois a augmenté de façon marquée au cours de ce mois. Je tiens à dire à tous mes collègues que c'est une bonne nouvelle pour le Canada.

[Français]

Alors, le programme d'infrastructures n'est même pas encore actif, nous sommes en train de recevoir les soumissions, nous sommes en train d'attribuer les contrats.

J'entendais l'honorable ministre des Finances nous dire l'autre jour qu'on avait cru au début que le programme d'infrastructures créerait 60 000 emplois. Eh bien, on s'est trompé. Le programme d'infrastructures va créer 90 000 emplois, selon les estimations les plus récentes. Et il n'est même pas encore en place.

Alors, vous voyez, ce gouvernement est là pour servir la population canadienne et bien la servir. Nous sommes là, bien sûr, pour faire en sorte que le Canada prospère. Il ne faut pas, d'une part, prêcher le désespoir de la façon dont certains de nos collègues d'en face le font, ni non plus comme ceux et celles qui se plaisent à dire qu'on devrait tout couper et que l'économie fonctionnera peut-être par elle-même. Non. Le gouvernement est là pour gouverner. Il est là, bien sûr, pour avoir son mot à dire pour le bien de la population canadienne et pour le bien de notre économie.

[Traduction]

En tant que père de deux adolescents, j'attends avec impatience que la situation économique s'améliore. J'ai un fils de 22 ans qui termine sa quatrième année d'université cette année. Je veux qu'il soit en mesure d'obtenir un emploi et un bon emploi de surcroît. Nous devons agir maintenant pour remédier à la situation. Tout jour de retard dans l'adoption du projet de loi C-17 est coûteux.

Voici ce que je voudrais dire à mes collègues réformistes. Si le projet de loi n'est pas adopté à toutes les étapes d'ici le 16 juin, s'il n'est pas adopté au Sénat, n'a pas reçu la sanction royale et le reste à ce moment-là, il nous en coûtera 34 millions de dollars de plus aux termes de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest. Si les modifications proposées à la Loi sur l'assurance-chômage ne sont pas apportées d'ici la première semaine de juillet, un retard d'un mois nous coûtera 175 millions de dollars de plus. Nos vis-à-vis disent vouloir épargner de l'argent. Eh bien, après trois mois la note sera majorée de 350 millions de dollars. Cela dit, je pense que nous avons suffisamment attendu. Ainsi, en conformité du paragraphe 26(1) du Règlement, je propose:

Que la Chambre continue de siéger au-delà de l'heure ordinaire de l'ajournement afin de poursuivre l'étude, à l'étape de la deuxième lecture, du projet de loi C-17, Loi modificative portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 février 1994.

• (1830)

Et moins de quinze députés s'étant levés:

Le vice-président: Conformément au paragraphe 26(2) du Règlement, la motion est adoptée.

(La motion est adoptée.)

[Français]

M. Plamondon: Monsieur le Président, je voudrais seulement préciser que si c'est à de la collaboration que le gouvernement s'attend, en déposant des motions semblables, sans avertissement, alors cela mettra un terme à la collaboration qu'il a obtenue, de façon exceptionnelle, de l'opposition officielle.

Nous avons une entente quant à ce projet de loi, c'est-à-dire que nous devons en discuter jusqu'à 19 h 10, comme le veut le Règlement. Mais sournoisement, on dépose cette proposition dans le but de continuer le débat ce soir, sans avertissement aucun pour nos orateurs. Cela, nous ne l'acceptons pas et le comportement de l'opposition sera différent si c'est le jeu que veut jouer le gouvernement dans les semaines qui viennent.

Le vice-président: Nous entamons maintenant la période des questions et commentaires. Y a-t-il quelqu'un qui veut poser des questions ou faire des commentaires? Je cède donc la parole au député de Richelieu.

M. Louis Plamondon (Richelieu): Monsieur le Président, au cours des 5 minutes qui restent, je voudrais commenter le discours du dernier intervenant.

Il est surprenant d'entendre son discours quand on sait les propos qu'il tenait lorsqu'il était sur les bancs de l'opposition. Venir dire sans rire que le chômage a baissé, alors que statistiquement, il a baissé d'un point parce que les chômeurs sont devenus des assistés sociaux. Alors, c'est loin d'être réjouissant.

Ce que je ne comprends pas du député, c'est qu'au lieu d'avoir honte de la performance de son gouvernement, de se cacher par rapport à un Budget aussi ridicule, il s'en vante. Il se vante de la performance de son gouvernement. Il prétend que son gouvernement a créé 100 000 jobs, mais avec quel projet, avec quoi, avec quelle performance, avec quelle vision? Ce gouvernement n'a aucune vision économique.

D'ailleurs, le dernier Budget, c'était quoi? La création de 32 comités, 32 ou 33 comités de toutes sortes pour consulter, alors qu'avant les élections, ils avaient le livre rouge en main et ils disaient avoir des solutions à tout. Ils avaient des solutions à tout, mais quand arrive le temps de déposer un budget, la seule solution qu'ils ont, c'est la maladie des conservateurs, soit de faire de la consultation. On consulte sur la défense, au niveau économique, sur les programmes sociaux, mais il n'y a aucune prise de décision.

Et ce député vient se vanter ici de la performance de son gouvernement. Ils ont fait preuve de tellement peu de vision par rapport aux projets de loi qui ont été déposés ici depuis que ce gouvernement siège. Ils n'ont aucune vision et on vient nous dire que ça va bien. On nous parle des infrastructures, des jobs temporaires, à crédit. On créera, paraît-il, 90 000 emplois, 60 000 emplois ou 45 000 emplois, tous des emplois temporaires. Est-ce de cela que vous parlez à votre fils qui sort de